

# Luemschwiller



Bulletin communal d'information n°90

OCTOBRE 2021

## SOMMAIRE

1. Mot du Maire  
Santé et sécurité école
2. Voisins vigilants  
Réserve civile
- 3-4. Restauration retable
5. Vie citoyenne
6. Informations diverses
7. Informations pratiques

## MOT DU MAIRE

Chères Luemswilleroises, Chers Luemswillerois,

Septembre marque la fin des vacances d'été et la rentrée scolaire qui s'est très bien passée.

Malheureusement le Covid-19 est toujours présent, bien que les statistiques laissent espérer une amélioration. Il ne faut pas se relâcher : continuez d'appliquer les gestes barrières, prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Par mesure de sécurité le repas de Noël des aînés sera encore une fois annulé.

Suite au rejet du projet PLUi par la Direction Départementale des Territoires, un nouveau bureau d'étude « Territoires Plus » est chargé de reprendre les dossiers. Selon l'avancement je ne manquerai pas de vous en informer.

Que l'automne vous réserve de belles journées ensoleillées !!

Germain GOEPFERT



## SANTE ET SECURITE A L'ECOLE

### **CAPTEURS DE CO<sup>2</sup> DANS LA LUTTE CONTRE LA CIRCULATION DU COVID 19**

Deux capteurs de CO<sup>2</sup> de type NDIR (fiabilité) sont depuis la rentrée opérationnels en primaire et en maternelle.

- ◆ L'installation de capteurs dans un local disposant de ventilation mécanique contrôlée (VMC) permettra de s'assurer de son efficacité et du renouvellement de l'air conforme.
- ◆ Dans les locaux où la ventilation s'effectue par aération naturelle, l'usage du capteur permettra de moduler la fréquence et la durée d'ouverture.

### **CALENDRIER DES EXERCICES**

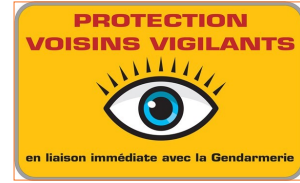
#### Exercice évacuation incendie :

- 23 septembre 2021 : sensibilisation
- 30 septembre 2021 : exercice réel
- 13 janvier 2022 : 2e exercice évacuation

#### Exercice attentat/anti intrusion :

- 12 octobre 2021

## VOISINS VIGILANTS



### Mise en place du dispositif de

#### « VOISINS VIGILANTS »

Le Maire et la Municipalité de Luemswiller envisage avec l'accord du conseil municipal, de mettre en place dans le cadre de la participation citoyenne, un dispositif identifié sous le label « Voisins Vigilants » au sens de la circulaire CASTANER du 30 août 2019.

Ce dispositif de participation citoyenne ne doit pas être confondu avec d'autres dispositifs mis en place par des sociétés privées qui proposent des prestations payantes aux municipalités (ex : Voisins vigilants solidaires avec son site [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org)).

Il doit permettre d'alerter la Gendarmerie Nationale (et les Brigades Vertes le cas échéant) de tout évènement suspect, ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Il s'agit d'un dispositif strictement encadré par la Gendarmerie Nationale qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à des dérives au-delà du principe de danger réel et imminent.

Le protocole élaboré à cet effet (consultable sur le site officiel de la Mairie) sera signé par le Sous-Préfet, le Maire et le Commandant du groupement de la Gendarmerie Nationale, avant d'être transmis pour information au Procureur de la République.

## RESERVE CIVILE

Instaurée par arrêté municipal du 02 novembre 2020, la Réserve Communale de Sécurité Civile de Luemswiller se donne pour apporter dans le champ de compétences communales son concours au Maire pour répondre aux crises et aléas qui peuvent frapper la commune.

A ce jour, elle compte 25 membres.

L'objectif repose sur la volonté de disposer de forces vives pour apporter un appui aux populations et acteurs de secours (sans interférer avec les missions de ces derniers).

La réserve civile s'est retrouvée le samedi 25 septembre 2021 à 9h à l'ancien local Pompiers autour de l'ordre du jour suivant :

- Rappel des missions de la Réserve Civile et calendrier des exercices et ateliers du 2e semestre
- Visite des locaux et inventaire du matériel
- Ateliers :
  - Sur : L'alerte, le défibrillateur et la méthode HEIMLICH
- Divers





Vu la complexité des démarches liées aux travaux de la restauration du retable,

il a été décidé de confier l'Assistance de Maîtrise d'Ouvrage au cabinet VADE'MECUM représenté par Mme DISTRETTI Valérie.

Ce cabinet sera chargé du lancement de la deuxième phase du projet de restauration du Retable :

- Appel d'offres,
- Assistance à la rédaction du dossier de consultation
- Analyse des offres
- Assistance à la négociation
- Mise en place du marché

## RESTAURATION DU RETABLE



## VISITE DU RETABLE



Le samedi 04 Septembre 2021, un groupe constitué des membres de la société d'histoire de Kaysersberg, s'est déplacé à Luemswiller pour la visite de notre église et son Retable.

Sous la conduite de leur présidente Madame Annette Braun, les quelques vingt-cinq personnes, très attentionnées, sont restées une bonne heure pour écouter la présentation autour du Retable de « la Vie de la Vierge ».

Une petite visite à l'horloge d'Ungerer, qu'abrite notre clocher du XVème siècle, les a beaucoup intéressés.

Une réflexion beaucoup répétée par les visiteurs, ce jour de découverte. "**Luemswiller un petit village plein de charme qui surprend par la richesse de son patrimoine**", Le Groupe enchanté de sa visite a continué son périple patrimonial par la découverte d'Obermorschwiller.

A noter que l'église Sainte-Croix de Kaysersberg abrite aussi un magnifique retable dit "de la Passion" qui a été commandé en 1518 par le magistrat de la ville. JJV

Le Conseil de Fabrique et la Commune proposent **deux présentations** du retable qui pourront être offertes en contrepartie des dons effectués au profit de la restauration du retable.

- **Une carte avec enveloppe** : format 14x14 avec texte au dos (les deux pages intérieures sont vierges pour permettre d'écrire quelque chose)



La carte a donc un format de 14x28cm qu'on plie en deux

Au dos de la carte, on lit :

**Détail du retable dit de « la Vie de la Vierge »**

**classé Monument Historique en 1967**

*Eglise Saint Christophe de Luemswiller*

*L'Histoire situe originellement le retable au sein du monastère Saint-Alban de Bâle qu'il aurait quitté pour Enschingen (Saint-Bernard) vers 1525 lors de la Réforme afin de le protéger. D'après une légende tenace, il aurait ensuite rejoint Luemswiller en 1660 à dos d'homme afin d'échapper à cette même menace amplifiée par la révolte populaire dite de la « Guerre des paysans ».*

*Cette carte est destinée à soutenir un projet de restauration du retable, dont l'état de conservation ne cesse de se dégrader.*

Plus d'information sur [www.luemswiller.fr](http://www.luemswiller.fr)

- **Un cadre avec photo** :

De format variable selon le montant du don.



Les photos sont offertes gracieusement par son auteur Jean ERTZSCHEID.

Les dons donnent droit à la délivrance d'un reçu.

Un bon de souscription est joint au flash.

En parallèle, la commune souscritra une convention avec la Fondation du Patrimoine afin de récolter des dons.

Une plaquette sera diffusée ultérieurement.



**STATIONNEMENT :**

Les personnes qui disposent d'une cour ou de places de parking à proximité de leur domicile **sont priées de les utiliser.**

Un traçage pour les stationnements gênants a été matérialisée par des lignes jaunes : Rue de l'Etang (photo)

**Rappel :** Les lignes jaunes continues interdisent le stationnement (application du code de la route) et peuvent être sanctionnées par un procès-verbal de 4<sup>ème</sup> classe de 135 euros.

**PROPRETE :**

Nous vous rappelons que la propreté des trottoirs incombe aux résidents qu'ils soient locataires ou propriétaires.

Toutefois, et **à titre tout à fait exceptionnel**, les ouvriers communaux ont nettoyé les trottoirs en même temps que les caniveaux.

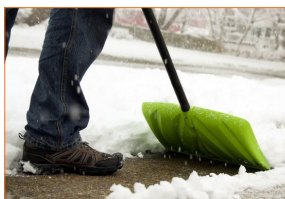
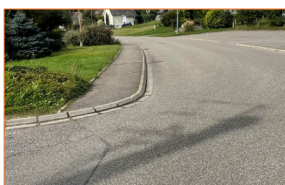
Notre village s'en trouve bien plus attrayant ainsi.

Par contre, dans le futur cette prestation pourra être facturée par la commune.

**Plusieurs types d'obligations incombent aux résidents :**

- \* Taille des branches et des haies qui empiètent sur les voies communales essentiellement les trottoirs
- \* Désherbage
- \* Balayage des feuilles et autres détritrus
- \* Déblaiement de la neige et enlèvement du verglas

***Nous vous précisons que le sel mis à disposition dans les bacs, est uniquement réservé à la voie publique.***



**PROLIFERATION DE CHATS :**

Plusieurs plaintes verbales ont été reçues en Mairie suite à la divagation de nombreux chats dans différentes rues du village.

Nous envisageons de réaliser une campagne avec la contribution de la SPA pour éviter la prolifération de ces chats errants.

Savez-vous qu'une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir 4 portées par an soit environ 16 chatons et 150 chatons durant toute sa vie ? Etes vous prêts à les élever ?

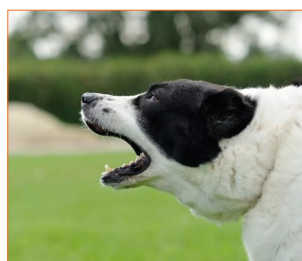
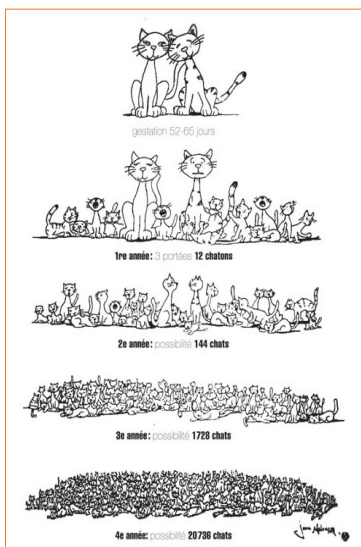
Il est fortement recommandé de faire STÉRILISER les chats. La stérilisation n'est pas contre nature, du moins pas plus que l'abandon ou l'euthanasie et le décès de nombreux chatons. Elle peut être pratiquée dès l'âge de 6 mois et sans aucun danger pour la chatte.

**Alors n'hésitez pas, si vous aimez votre chat : Nous recommandons fortement la stérilisation**

***Information prédation du chat sur la faune :***

*En 2018, plus de 11% des animaux accueillis en centres de sauvegarde LPO furent des animaux blessés par des chats : 84 % sont des oiseaux, 16% sont des mammifères ou des reptiles.*

*La bibliographie nous permet d'estimer (extrapolation) à 75 millions le nombre d'oiseaux tués, en une année, en France. (extrait du site LPO Auvergne)*



**ABOIEMENT DE CHIENS :**

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme le jour.

**Pensez au voisinage !**

## INFORMATIONS DIVERSES



### BOITES A LIVRES

Une boîte à livres offerte par le Lion's club d'Altkirch a été inaugurée le samedi 03/07/2021.

Une 2<sup>ème</sup> boîte à livres a été installée à côté du corps de garde sous l'abri de bus.

C'est un système en libre accès qui permet d'emprunter des livres librement et quand on le souhaite.



### VENTE DE BRIOCHES

La vente annuelle de brioches a été effectuée par l'association ADAPEI le 07/09/2021.

L'association remercie la population pour l'accueil réservé.

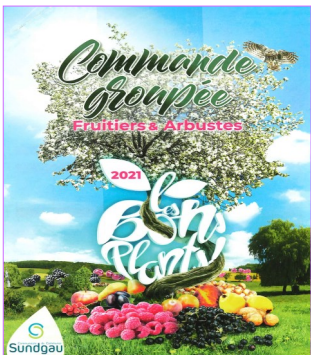


### BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte nationale de denrées se déroulera les vendredi 26 novembre et samedi 27 novembre.

Veuillez déposer vos denrées :

**du lundi 22 novembre au 25 novembre en Mairie.**



### COMMANDE GROUPEE FRUITIERS & ARBRES

La commande groupée organisée par la Com/Com du Sundgau permet de bénéficier d'arbres fruitiers et de plants de qualité à des tarifs avantageux.

La commande est à effectuer avant le 20 octobre 2021. (voir le dépliant ci-joint)

### ASSOCIATION SPORTIVE

**Pour la saison 2021/2022 l'A.S LUEMSWILLER recrute des éducateurs pour son école de football :**

- Une équipe Pitchoune
  - Une équipe Débutante
  - Une équipe U11 en projet pour la saison à venir
- Les formations peuvent être prises en compte par le club. Les entraînements se dérouleront le mercredi de 14h30 à 16h.

**Si vous souhaitez faire partie de l'aventure n'hésitez pas à nous contacter :**

**Jérémy DELNEF : 06 37 00 90 82**



FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT DE MAIRIE

L'ACCUEIL EN MAIRIE

EST UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS SOIT :

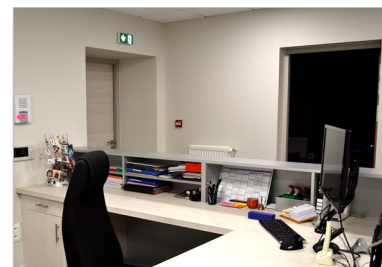


Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h et de 16h à 18h

03 89 25 42 55



mairie@luemswiller.fr



SACS DE TRI

Le service de livraison des sacs de tri à domicile est maintenu les **mercredis** par un agent communal.

Veuillez contacter la Mairie pour passer commande

**(APPELEZ AU PLUS TARD LE MARDI  
POUR LA PRISE EN COMPTE DE VOTRE COMMANDE).**



BÜLOCH

Nous vous rappelons que la décharge du büloch sera fermée :  
**Après le 30 octobre 2021**



COMMEMORATION 11 NOVEMBRE

Si les conditions sanitaires le permettent une commémoration du 11 novembre aura lieu avec la participation des enfants de l'école.



BATTUES DE CHASSE

Les dates des battues de chasse 2021/2022 :

- ♦ 30 et 31 octobre 2021 - 27 et 28 novembre 2021
- ♦ 18 et 19 décembre 2021 - 29 et 30 janvier 2022



ELECTIONS 2022

Les prochaines élections auront à nouveau lieu à la Salle des Fêtes ainsi que les autres scrutins à venir.

Dates des élections 2022 :

- Présidentielles : 1<sup>er</sup> tour : 10 avril 2022  
2<sup>e</sup> tour : 24 avril 2022
- Législatives : 1<sup>er</sup> tour : 12 juin 2022  
2<sup>e</sup> tour : 19 juin 2022



Comité information et communication

Directeur de publication : M. Germain GOEPFERT

Impression : Mairie de Luemswiller